



Impôt pour salarié étranger illégal

Par samystudio

Bonjour,

Je vis actuellement en République Dominicaine sans papier depuis 3 ans.

Je me suis marié et j'ai eu un enfant ici en 2022, mariage et enfant reconnu en France.

Je suis salarié d'une entreprise Française basé en France avec qui cela ne pose pas de problème que je travail dans un autre pays.

Suite à un échange avec le service des impôts qui a connaissance que je vis à l'étranger nous découvrons avec mon employeur que je ne dois pas payer d'impôt sur mes revenus en France si je vis à l'étranger. Aujourd'hui les impôts me demandent une attestation employeur avec mes revenus et les impôts prélevés à la source ainsi que le lieu d'exercice de mon activité pour 2022 (infos qu'ils ont déjà... si ce n'est le lieu d'exercice).

Mon employeur refuse de faire cette attestation (peur d'avoir des problèmes car à priori on est pas dans la norme).

N'étant pas légal dans le pays où je vis je ne vois pas comment payer mes impôts ici et régulariser ma situation n'est pas envisageable car je rentre définitivement en France dans quelques mois. Sachant que je suis même pas sûr d'avoir un visa légal, j'avais déjà fait une demande qui a été refusé.

Que risque mon employeur s'il me fait cette attestation? Que dois-je répondre aux impôts si l'employeur ne me fait pas d'attestation?

J'avoue que je ne sais pas trop quoi faire en l'état.

Merci

Cordialement,

Par ESP

Bienvenue et bonjour

Prenez contact avec ce service des impôts dédié aux non-résidents...

SIPNR

10 rue du Centre

TSA 10010

93465 Noisy-le-Grand Cedex

Accueil téléphonique: (+33)1 72 95 20 42 (de 9h à 16h)

Par jpgroussard

Bonjour Samystudio,

essayez avec l'ambassade car c'est leur rôle de vous aider dans un pays étranger.

Cdt